

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné : Gérald Maillot,

Agissant en qualité de Président de l'ECPI La CINOR, dont le siège social est situé 3, rue de la Solidarité – 97490 Sainte Coltilde.

Après avoir pris connaissance :

- des statuts de la société La Cité des Dirigeants, société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable au capital social de 10.000 euros, dont le siège social est situé 38, rue de Pasteur – 97400 Saint Denis et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Saint Denis de la Réunion sous le numéro 830 732 368 000 (ci-après la « **Société** »),
- du projet de la Scic SAS La Cité des Dirigeants qui a été présenté à la Cinor décrivant notamment les impacts sur la valorisation de la société.

Déclare :

- présenter au Comité Exécutif de la Scic SAS La Cité des Dirigeants la candidature de l'ECPI La Cinor pour entrée au capital de la Cité des Dirigeants
- vouloir souscrire à l'augmentation de capital à hauteur de **363** actions de 10 euros de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission de 696 234 euros
- libérer ma souscription, soit la somme de 699 864 euros en totalité par virement bancaire à réception de la réponse du Comité Exécutif de la Cité des Dirigeants.

Fait à *Sainte Coltilde*  
Le *21 Août 2017*.  
En 2 exemplaires originaux



*Bon pour candidature à l'entrée au capital de la Scic SAS La Cité des Dirigeants et à la souscription de 363 actions sous réserve d'une réponse positive du Comité Exécutif de la Société.*

\_\_\_\_\_  
Le souscripteur

(Faire précéder la signature de la mention « Bon pour candidature à l'entrée au capital de la Scic SAS La Cité des Dirigeants et à la souscription de 363 actions sous réserve d'une réponse positive du Comité Exécutif de la Société »)